

Plan pour les communes : des annonces fortes mais des modalités à préciser

Ce matin, le Premier Ministre réunissait de nouveau les associations d'élus pour évoquer la question centrale de l'impact de la crise sur les finances locales.

Villes de France, qui représente les villes de 10.000 à 100.000 habitants et leurs intercommunalités, a souhaité rappeler, par la voix de Caroline CAYEUX, Présidente de l'association et Maire de Beauvais, l'engagement total des Maires dans la gestion de cette crise et les impacts financiers importants pour les collectivités. Les Maires sont des partenaires de l'État dans l'indispensable redressement économique mais ont besoin de garanties pour assurer la relance au plus près des territoires.

Si les collectivités sont prêtes à prendre leur part, elles ont besoin d'être accompagnées financièrement. Elles ont également besoin de visibilité. Les collectivités territoriales, qui représentent 70 % de l'investissement public, sont prêtes à poursuivre voire accentuer leurs investissements mais pour cela elles doivent y voir clair, dans la durée, sur la compensation apportée par l'État aux baisses de ressources fiscales auxquelles elles sont et seront confrontées.

A la suite des travaux menés par Jean-René Cazeneuve, Président de la délégation aux collectivités territoriales de l'Assemblée nationale, avec lequel Villes de France a collaboré, le Premier Ministre a fait des annonces qui vont dans le bon sens et qui sont en capacité de rassurer les élus locaux. Les discussions doivent cependant se poursuivre sur les modalités.

- Le mécanisme de compensation des recettes fiscales et domaniales va dans le sens de la dotation « Covid » pour laquelle Villes de France plaidait. Toutefois, retenir comme base de calcul des recettes des trois dernières années peut réduire significativement l'impact de cette mesure. Le travail doit donc se poursuivre pour préciser le contenu de cette annonce. Par ailleurs, cette compensation sera-t-elle toujours effective en 2021 au moment où l'impact sera le plus fort pour les communautés d'agglomération ?
- La création d'un compte dédié pour identifier les dépenses « Covid » était également une des demandes de l'association. Les travaux à venir devront préciser les dépenses qui seront compensées par l'Etat -liées à la crise sanitaire- de celles qui seront étalées mais resteront supportées par les collectivités.

La question du versement mobilité devra également être abordée rapidement car les premiers impacts concrets se font déjà sentir. Ce dernier va subir une baisse très importante qui menace l'équilibre financier des réseaux au moment même où il s'agit de développer l'offre de mobilité durable.

Villes de France affiche sa disponibilité pour poursuivre les travaux engagés avec l'Etat.

Contact presse : Bastien Régnier – bastien.regnier@villesdefrance.fr – 06 45 50 45 44

Présidée par Caroline CAYEUX, maire de Beauvais, Villes de France, association d'élus pluraliste dont le président délégué est Jean-François DEBAT, maire de Bourg-en-Bresse, représente et accompagne les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités qui forment l'armature urbaine de notre pays. Elle regroupe ainsi près de la moitié de la population française.